



Un journaliste de « La Montagne » victime de racisme sous couvert d'« humour »

Notre confrère Malik Kebour, journaliste à *La Montagne*, a fait l'objet, le 16 novembre, de réflexions racistes de la part d'un élu local.

Lors d'un reportage, le maire d'une commune du Puy-de-Dôme s'est en effet permis de lui demander s'il avait bien ses « papiers », avant d'estimer qu'il ressemblait à « un clandestin ». Interrogé par le journal, l'élu a estimé que ses propos étaient humoristiques, ajoutant qu'« on ne peut plus rien dire ».

Nous tenons à rappeler à cet élu que le racisme est un délit puni par la loi. En outre, si notre confrère avait été « clandestin » - terme qui ne vaut insulte que pour les racistes - nous l'aurions tout autant soutenu, comme nous soutenons tous les journalistes qui trouvent refuge en France.

Dans un billet publié par *La Montagne*, le quotidien précise que « ce n'est pas la première fois que sa couleur de peau ou son patronyme lui valent de tels propos » ([lire ici](#)).

Le SNJ-CGT apporte tout son soutien à Malik Kebour, ainsi qu'à toutes nos consœurs et tous nos confrères qui subissent encore le racisme dans la pratique de leur profession. Que ce soit dans les entreprises de presse ou sur le terrain, aucun journaliste ne doit subir impunément les remarques et comportements discriminatoires.

Lors de l'enquête menée par le SNJ-CGT sur le racisme dans les médias ([lire ici](#)), nous avons recueilli de nombreux témoignages de consœurs et confrères. Elles et ils racontent parfois des trajectoires professionnelles faites de harcèlement, d'humiliations et de violences, pouvant mener à des situations de grand mal-être, quand elles ne les poussent pas carrément à quitter la profession.

Les résultats de cette enquête, basée sur un questionnaire largement partagé, seront publiés prochainement.

Le SNJ-CGT continuera de s'opposer à toutes les formes de discriminations.

Montreuil, le 17 novembre 2022.